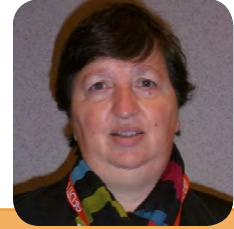


LA RECHERCHE EN SOINS



Brigitte GOSSO, Doctorante en sciences de l'éducation, IFSI, CH, TROYES

La complexité des parcours de soins, engendrée notamment par l'augmentation des personnes atteintes de maladies chroniques et les enjeux de santé actuels, imposent le développement de la recherche en soins afin d'assurer la qualité et la sécurité des soins par des interventions de haut niveau. Nous aborderons dans cette intervention la définition et les caractéristiques de la recherche en soins ainsi que les enjeux sous jacents. L'approche historique nous permettra de mieux comprendre l'évolution de la mise en oeuvre de la recherche en sciences infirmières avec l'implantation des PHRIP (Programme Hospitalier de Recherche Infirmière et Paramédicale) et des données probantes en parallèle des enjeux des réformes hospitalières et d'ingénierie de formation.

La recherche en soins constitue un moyen pour le développement des connaissances en vue d'améliorer la qualité des prestations et les conditions de travail des soignants. L'objectif est de produire par la recherche des savoirs scientifiques utilisables pour alimenter les prises de décisions infirmières. Selon J. Perrier (1980), « la recherche est un chemin que l'on ouvre dans le partiellement connu, le mal connu ou l'inconnu pour en savoir plus et à plus ou moins long terme, pour se donner de meilleurs moyens d'action ». La recherche en soins englobe tous les aspects des questions de santé.

Le processus de recherche se structure à travers une phase conceptuelle avec une démarche documentaire, une phase méthodologique et une phase empirique avec sa collecte et son analyse des données sans oublier la communication des résultats.

Actuellement une volonté politique pour soutenir le développement de la recherche en soins et l'amélioration des pratiques professionnelles permet aux établissements et aux équipes d'être accompagnés financièrement et méthodologiquement. Le professionnel de santé peut trouver sa place à différents niveaux d'implication dans la recherche en tant que consommateur de travaux, producteur de protocoles de recherche, contributeur à la diffusion du savoir...

La pratique de l'Evidence Base Nursing (EBN) implique l'intégration de l'expertise clinique individuelle avec les meilleures données probantes cliniques issues de la recherche systématique. L'obtention d'une preuve est conditionnée par l'adoption d'une posture épistémologique qui accorde une grande valeur à l'essai randomisé contrôlé.

Désormais, nous avons une nécessité d'assurer une validité scientifique de nos pratiques, de les actualiser sans cesse, de soumettre nos travaux à la sagacité critique des communautés, de promouvoir la transversalité des projets en développant des programmes de recherche qui associent l'ensemble des acteurs du système de santé tout en valorisant la spécificité d'une discipline. Les infirmières basent encore trop peu leur pratique sur les résultats de recherche.

Les choses évoluent en France avec l'ARSI, le réseau des infirmières doctores, le programme hospitalier de recherche, le master en pratiques avancées, le doctorat.

BIBLIOGRAPHIE

1. Eymard C, Initiation à la recherche en soins et santé, Ed Lamarre, 2003
2. Fortin MF, Fondements et étapes du processus de recherche, Chenelière éducation, 2010
3. Le Gall J, Thibault P, Qualité des soins : de la recherche à l'évaluation des pratiques professionnelles, Ed Lamarre, 2011.
4. Perrier J, « Qu'est ce que la recherche et à quoi sert elle dans le domaine des soins infirmiers », in ASS. Suisse des infirmiers, mars 1980